



PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/06/2024
COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt du mois de juin à vingt-heures zéro minute, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Mme GAROT Marie-Françoise, Maire,

Etaient présents :

BORGEOT Michel, BOUREILLE Patrick, FLEURY Luc, FORTIN Séverine, GAROT Marie-Françoise, GUIGUE Jean-Marc, GRAS Nathalie, MAUPAS Bruno, ROYER Catherine, TUPINIER Adeline,

Absents excusés : PACAUD Christelle, WEISS Romy, VUILLARD Jean-Thomas

En exercice	13
Présents	10
Pouvoir	0
Votants	10

Quorum : 7

Secrétaire de séance :

Mme Catherine ROYER a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 14/06/2024

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la séance précédente
- Réserve à incendie en citerne souple,
- Bureaux élections législatives,
- Communications et questions diverses.

Il est utilisé un vote à scrutin public

Mme le Maire a déclaré la séance ouverte à 20h00, il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Mme le Maire propose au conseil municipal d'approuver le Procès-Verbal du conseil municipal du 23/05/2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Procès-Verbal du conseil municipal du 23/05/2024

Vote : 13 voix pour
0 Voix contre
0 abstention

INSTALLATION D'UNE RESERVE A INCENDIE EN CITERNE SOUPLE-BUDGET 2025

Mme le Maire rappelle que M et Mme JEUNIER Stéphane ont le projet de créer un restaurant sur leur propriété au 636 rue du Bourgneuf.

La réglementation sur la sécurité et la défense incendie, impose qu'il y ait un moyen de lutte contre l'incendie à moins de 400m d'un ERP (établissement recevant du Public), or le poteau à incendie le plus proche se trouve à environ 1km.

En effet, une bonne partie des constructions sont couvertes de manière satisfaisante mais quelques points noirs sont à supprimer. En l'espèce, rue du Bourgneuf, il est nécessaire d'implanter une réserve à incendie en citerne souple de 120m³ afin de protéger les habitations voisines et permettre au futur restaurant de respecter les exigences en matière de sécurité et de défense à incendie.

Un devis d'installation complète a été demandé à l'entreprise JOLYTP pour un montant TTC de 15 175.92€, à cela j'ajoutera l'achat du terrain, des frais de géomètre et des frais de notaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DONNE un accord de principe sur l'installation d'une réserve à incendie en citerne souple rue du Bourgneuf (endroit exact à valider)

DIT que les travaux débiteront en 2025

DIT que les crédits seront suffisants.

Vote : 13 voix pour
0 Voix contre
0 abstention

BUREAUX ELECTIONS

30/06/2024		07/07/2024	
8H00 à 13H00	13h00 à 18h00	8H00 à 13H00	13h00 à 18h00
-NATHALIE -JEAN-MARC -BRUNO	-LUC -JEAN-THOMAS -CATHERINE	-ADELINE -SEVERINE -MICHEL	-MARIE-FRANÇOISE -PATRICK -A DEFINIR

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mme GRAS donne lecture du dernier devis reçu pour la réhabilitation du pont des Pernards, une autre entreprise vient lundi 24 juin pour un 3^{ème} devis.

Mme ROYER Catherine donne lecture du rapport sur la qualité de l'eau Bresse Nord 2023, aucune remarque n'est faite.

Présentation du devis de l'entreprise JOLYTP pour la création d'un chemin derrière le monument aux morts et réhabilitation d'un autre se trouvant vers la salle des fêtes. En attente d'autres devis

Prochaine réunion de conseil le 18/07/2024 à 20h00

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h34*

Le Maire,

GAROT Marie-Françoise



secrétaire de séance,

ROYER Catherine

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end, positioned to the right of the name "ROYER Catherine".